

Eviter une spirale négative



**MAYA GRAF, CONSEILLÈRE AUX ETATS
MEMBRE DU TEAM POLITIQUE FUTURE**

La législature touche à sa fin. Le travail de notre Parlement a été marqué par des crises majeures pendant les années 2019-2023 : gestion de la pandémie de Covid-19, guerre d'agression contre l'Ukraine, incertitudes sur l'approvisionnement énergétique, défis à relever en raison de la crise climatique et pour terminer, la fusion en urgence entre Credit Suisse et UBS.

C'est également au cours de cette législature – pour ainsi dire dans l'ombre de toutes ces crises – que la Suisse de la formation, de la recherche et de l'innovation a été secouée par l'exclusion des programmes-cadres européens. Contrairement à une pandémie ou à une pénurie d'énergie, les conséquences ne sont pas visibles du jour au lendemain. Depuis 2021 pourtant, les organisations concernées sont en mode crise, afin de ne pas décrocher de la compétition internationale.

A cela s'ajoutent les mesures d'économies du Conseil fédéral, qui prévoit d'économiser en 2024 environ 2% des moyens initialement prévus pour le domaine FRI. En conséquence, le financement durant la prochaine période FRI 2025-2028 se baserait sur un niveau plus bas. C'est une vision à court terme et incompréhensible au vu des défis à relever.

Nous souhaitons une association rapide de la Suisse à «Horizon Europe», mais nos mains sont actuellement liées. Il est d'autant plus important que le Parlement (nouvellement élu) prenne ses responsabilités lors de l'examen du budget 2024 et du message pluriannuel qui suivra, et qu'il investisse suffisamment de moyens dans notre pôle FRI. C'est l'unique manière de lui éviter une spirale négative au cours de la prochaine législature.

P. 2

MESSAGE FRI 2025-2028

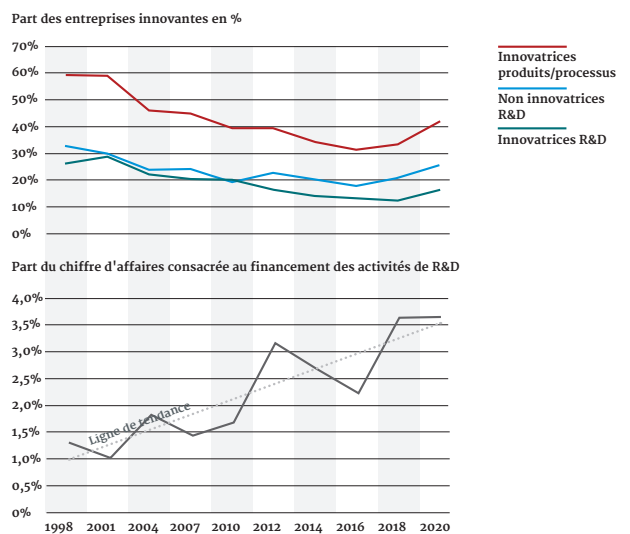
La position de leader de la Suisse est clairement menacée

Le Conseil fédéral a mis son projet de Message FRI 2025-2028 en consultation. Son objectif déclaré est de maintenir la Suisse à la pointe de la formation, de la recherche et de l'innovation. Pour les acteurs du Domaine FRI, les moyens ne sont pas en adéquation avec les objectifs.

P. 3

FAITS & CHIFFRES

Les activités d'innovation sont toujours plus concentrées en Suisse



P. 4

PÉNURIE DE PERSONNEL QUALIFIÉ

L'admission facilitée pour les professionnels étrangers est controversée

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Les règles d'admission aux HEP sur le banc d'essai

BUDGET FÉDÉRAL

Des coupes de 2% avec des conséquences jusqu'en 2028

Impressum

Münstergasse 64/66, 3011 Berne / T +41 31 351 88 46
info@netzwerk-future.ch, www.reseau-future.ch
La reproduction des articles est autorisée avec l'indication de la source. // © Réseau FUTURE 2023

MESSAGE FRI 2025-2028

La position de leader de la Suisse est clairement menacée

Le Conseil fédéral a mis son projet de Message FRI 2025-2028 en consultation. Son objectif déclaré est de maintenir la Suisse à la pointe de la formation, de la recherche et de l'innovation. Il prévoit d'y consacrer 29,7 milliards de francs au maximum sur l'ensemble de la période, avec une croissance réelle de 1% si les finances de la Confédération le permettent. Les hautes écoles suisses et les institutions d'encouragement de la recherche et de l'innovation estiment que les moyens ne sont pas en adéquation avec les objectifs. Le leadership suisse est aujourd'hui menacé.

Le Conseil fédéral a mis son projet de Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025 à 2028 en consultation. Avec ce message, le Gouvernement ambitionne de maintenir la Suisse à la pointe dans ce domaine. En particulier, il veut lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et renforcer la compétitivité de la Suisse, actuellement sous la pression internationale.

Pour atteindre ses objectifs, le Conseil fédéral prévoit d'investir 29,7 milliards de francs au maximum dans le domaine FRI entre 2025 et 2028. Il annonce ainsi vouloir consacrer une croissance annuelle moyenne de 2% en termes nominaux. Corrigée de l'inflation, la croissance réelle prévue par le Conseil fédéral sera de 1%, mais l'évolution effective du renchérissement pourra la réduire considérablement. Dans le contexte financier difficile actuel, le Conseil fédéral s'attend par ailleurs à devoir diminuer les montants prévus dans le cadre des exercices budgétaires.

Leadership suisse menacé

Les hautes écoles suisses, le domaine des EPF, le Fonds national suisse, Innosuisse et les Académies suisses des sciences ont pris une position commune sur le projet de message dans le cadre du Réseau FUTURE. Pour les institutions partenaires, le Conseil fédéral acte avec ce message la rétrogradation du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Les moyens envisagés ne correspondent pas à l'objectif explicitement fixé par le Conseil fédéral: «La Suisse maintient son excellence dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation et saisit les chances qu'offre le numérique». Compte tenu des défis auxquels le domaine FRI est actuellement confronté, le leadership suisse est clairement menacé par cette faible croissance des moyens.

Perte d'attractivité internationale

Le premier défi est international. La Suisse n'est pas parvenue à s'assurer une pleine participation aux programmes-cadres

de recherche, d'innovation et de formation de l'Union européenne (UE). Le préjudice est important pour le positionnement international du domaine FRI suisse, sa mise en réseau et son attractivité. Les mesures transitoires mises en place ne remplacent pas ces programmes-cadres. La Suisse devrait donc développer ses différents schémas d'encouragement de la recherche, de l'innovation et de la mobilité des étudiants au plan interne. Le projet de MFRI 2025-2028 ne le permet pas et annonce une période de renoncements.

Forte croissance des étudiants

Le deuxième grand défi est la croissance attendue des effectifs dans les hautes écoles. L'Office fédéral de la statistique (OFS) annonce des hausses comprises entre 6% et 20% pour les hautes écoles spécialisées et 9% et 21% pour les hautes écoles universitaires. Ces hausses, soutenues par les besoins de l'économie en main-d'œuvre qualifiée, nécessiteront l'engagement de personnel supplémentaire pour maintenir la qualité de formation à son niveau actuel. Avec une stagnation des moyens, le taux d'encadrement des étudiants va immanquablement se péjorer.

Les institutions partenaires du Réseau FUTURE ont élaboré des scénarios financiers afin d'aider le Parlement à s'orienter dans le débat. Selon leurs calculs, une croissance réelle inférieure à 1,5% signifie un recul du leadership suisse. Seule une croissance réelle située entre 1,5% et 2,5% permettrait de maintenir les prestations du domaine FRI et son attractivité. Il faudrait une croissance réelle comprise entre 2,5% et 3,5% pour développer la place suisse de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Une politique stratégique

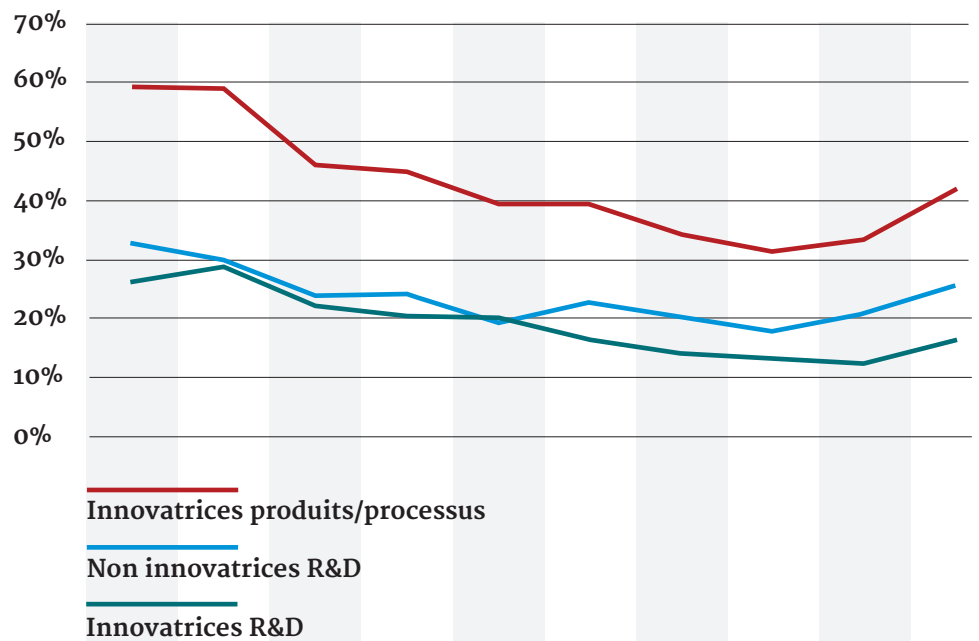
Au-delà de la question du leadership suisse, les partenaires du Réseau FUTURE rappellent que la politique FRI est au service de nombreuses priorités de la Confédération. Investir dans la formation, la recherche et l'innovation, c'est mettre en place les conditions nécessaires à la transition énergétique, à la numérisation harmonieuse de la société et de l'économie et à l'amélioration du système de santé. C'est aussi poser les jalons pour une économie forte, créatrice d'emplois et de richesses.

FAITS & CHIFFRES

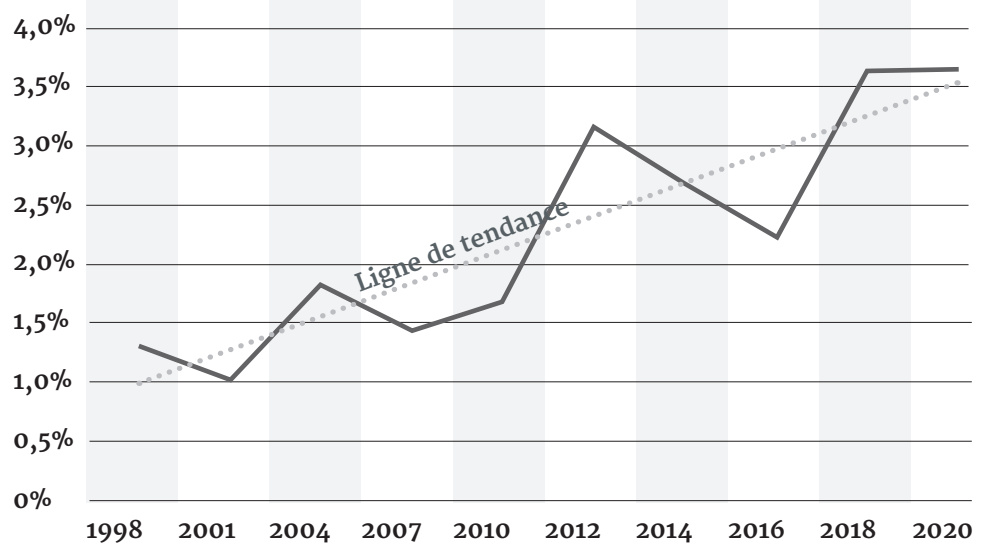
Les activités d'innovation sont toujours plus concentrées en Suisse

La Suisse est l'un des pays les plus innovant du monde, selon le Global Innovation Index Ranking. Un récent rapport publié par le Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation permet d'obtenir une vision plus nuancée de la situation. Il apparaît que la part des entreprises de plus de cinq personnes actives dans la recherche et le développement (R&D) et dans l'innovation de produits et de processus a fortement diminué de 1997 à 2020 (figure 1). Dans le même temps, la part des ventes dévolues au financement des activités de R&D est passée de 1% à 3,5%. Les activités d'innovation sont toujours plus concentrées en Suisse : un nombre plus petit d'entreprises consacrent toujours plus de moyens à la R&D. Des facteurs comme la régulation, la compétition internationale, la numérisation et le développement durable expliquent cette évolution.

Part des entreprises innovantes en %



Part du chiffre d'affaires consacrée au financement des activités de R&D



PÉNURIE DE PERSONNEL QUALIFIÉ

L'admission facilitée pour les professionnel·le·s étranger·ère·s est controversée

Le Conseil fédéral veut modifier la loi sur les étrangers et l'intégration afin d'introduire une admission facilitée au marché suisse du travail pour les titulaires étranger·ère·s d'un diplôme universitaire suisse. Il souhaite ainsi lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Le Conseil national a appuyé ce projet lors de la session de printemps 2023, mais l'a étendu à tous les diplômes de formation du degré tertiaire (bachelor, master, doctorat, brevets ou diplômes fédéraux, diplômes ES). Cette proposition a été bien accueillie par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E), qui a proposé son adoption dans le cadre d'un co-rapport à la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats (CIP-E). La CIP-E recommande toutefois à la Chambre haute, par 11 voix contre 2, de renvoyer le projet au Conseil fédéral. La commission demande un projet conforme à la Constitution pour assouplir la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. L'objet est à l'ordre du jour du mardi de la première semaine de session du Conseil des Etats. Le Réseau FUTURE soutiendrait en principe l'admission facilitée des professionnel·le·s étranger·ère·s titulaires d'un diplôme tertiaire suisse.

BUDGET FÉDÉRAL

Des coupes de 2% avec des conséquences jusqu'en 2028

Dans son message sur le budget 2024, le Conseil fédéral présente sa planification détaillée des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Il annonce un excédent de financement de 4 millions de francs dans le budget ordinaire. Afin de respecter le frein à l'endettement, le Conseil fédéral a toutefois procédé à des coupes budgétaires linéaires de 2% dans les dépenses faiblement liées. Cette mesure concerne également le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation. Le budget 2024 de la Confédération servira de base aux crédits d'engagement du Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2025 à 2028 (Message FRI 2025-2028). De la sorte, la planification financière de l'ensemble de la période débuttera et s'achèvera à un niveau plus bas que prévu. Le Parlement se prononcera sur le Message FRI 2025-2028 à l'été 2024.

FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Les règles d'admission aux HEP sur le banc d'essai

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) souhaite introduire, par le biais d'une motion, l'accès sans examen des titulaires d'une maturité professionnelle (MP) aux hautes écoles pédagogiques (HEP). Elle espère ainsi pouvoir atténuer la pénurie d'enseignant·e·s du niveau primaire. Le Conseil national a adopté l'intervention au printemps 2023 et, simultanément, a approuvé un postulat de commission selon lequel le Conseil fédéral doit examiner les règles d'admission dans les HEP et leur amélioration en collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). La CSEC du Conseil des Etats souhaite d'abord prendre connaissance de ce rapport et recommande donc de rejeter la motion de sa commission sœur par 8 voix contre 3 et une abstention. Le Conseil fédéral propose également de rejeter cette motion. Il s'est toutefois toujours déclaré prêt à examiner les questions soulevées en collaboration avec la CDIP, car la formation des enseignant·e·s relève de la compétence des cantons. Le Conseil des Etats se prononcera sur cette demande le lundi de la deuxième semaine de la session.

Recommandation de vote

Le Réseau FUTURE recommande de rejeter la motion, car une réglementation nationale outrepasserait le principe fondamental de la compétence cantonale en matière de formation dans les hautes écoles pédagogiques. Il considère que la révision des règles d'admission en collaboration avec les cantons est une proposition plus ciblée pour lutter contre la pénurie d'enseignant·e·s, qui varie d'un canton à l'autre.

EN BREF

Nouvel appel pour le Swiss Accelerator

L'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation Innosuisse lance le deuxième appel à projets pour le Swiss Accelerator. Ce dernier est une mesure transitoire mise en place dans le contexte de la non association de la Suisse au programme-cadre européen de recherche et d'innovation «Horizon Europe». Le financement s'élève à 2,5 millions de francs suisses par projet.